

# FACULTE THEOLOGIE PROTESTANTE ET DES SCIENCES RELIGIEUSES (FTPSR)

## CONSTITUTION DES DOSSIERS

### **CYCLE DE LICENCE**

#### CONDITIONS D'ADMISSION

- Une demande d'inscription manuscrite
- Une copie d'acte de naissance (légalisée)
- Une copie de la Carte Nationale d'Identité/Passeport
- Une brève autobiographie personnelle
- Une copie de Baccalauréat
- Un certificat médical (datant moins de trois mois)
- Une lettre signée du Président ou du Secrétaire Général de l'Eglise recommandant le candidat pour la poursuite de ses études à la Faculté
- Une attestation de l'organisme ou de l'institution qui s'engage à soutenir financièrement l'étudiant pendant la durée de ses études ou Un Engagement Financier Personnel (légalisé)
- Un extrait de casier judiciaire
- Deux photos 4 x 4

### **CYCLE DE MASTER**

#### CONDITIONS D'ADMISSION

- Une demande d'inscription manuscrite
- Une copie d'acte de naissance (légalisée)
- Une copie de la Carte Nationale d'Identité/Passeport
- Une brève autobiographie personnelle
- Une copie Légalisée du Baccalauréat
- Une copie légalisée de la Licence
- Un certificat médical (datant moins de trois mois)

- Une lettre signée du Président ou du Secrétaire Général de l'Eglise recommandant le candidat pour la poursuite de ses études à la Faculté
- Une attestation de l'organisme ou de l'institution qui s'engage à soutenir financièrement l'étudiant pendant la durée de ses études ou Un Engagement Financier Personnel (légalisé)
- Un extrait de casier judiciaire
- Deux photos 4 x 4
- Un exemplaire de mémoire de Licence
- Les relevés de notes de Licence (authentifiés)

✓ **Frais d'étude de dossier** des cycles Licence et Master

Les frais **d'étude de dossier** s'élèvent à **25.000 F CFA**

✓ Après étude des dossiers, les candidats retenus payeront :

1) **Frais d'inscription : 100 000 FCFA**

2) **Droits Universitaires : 360 000 FCFA (Licence) et 450 000 FCFA (Master).**

Ces frais sont payés à la banque

Intitulé du compte

**UPAC – FACULTE DE THEOLOGIE PROTESTANTE**

**ECOBANK CAMEROUN SA**

**N° 10029-26011-30830007090-87,**

**L'original du reçu de banque** doit être présenté au **Secrétariat du Doyen** de la FTPSR pour enregistrement et une autre copie à la **Direction Financière de l'UPAC** pour la comptabilité.

- ✓ Les dossiers incomplets ne seront pas recevables.
- ✓ Date limite dépôt dossiers : 2<sup>e</sup> vendredi du mois de **SEPTEMBRE** de chaque année.
- ✓ Rentrée Académique : **OCTOBRE** de chaque année.

**N.B. : Ces informations sont capitales**

- 1) *Bien vouloir présenter l'original du diplôme lors du dépôt du dossier. Toute demande devra être adressée au Doyen de la Faculté de Théologie Protestante et des Sciences Religieuses de l'UPAC, Yaoundé – Cameroun ;*
- 2) *Photocopier vos reçus en deux exemplaires pour visa et déposer l'original au Secrétariat du Doyen ;*
- 3) **Frais - ASTHEOL** : Dès la rentrée, chaque étudiant est tenu de payer ces frais à la caisse de l'UPAC selon son cycle (montant par an) :  
**Licence = 5 000 F CFA et Master = 10 000 F CFA.**

# CYCLE DE DOCTORAT

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Une demande d'inscription manuscrite, *adressée au Doyen de la FTPSR de l'UPAC.*
- Une copie d'acte de naissance (légalisée)
- Une copie de la Carte Nationale d'Identité/Passeport
- Une brève autobiographie personnelle
- Une copie Légalisée du Baccalauréat
- Une copie légalisée de la Licence
- Une copie de diplôme de Master en théologie (légalisée)
- Un certificat médical (datant moins de trois mois)
- Recommandations dont une des autorités ecclésiastiques du candidat (pour les candidats des Eglises), une du Doyen et deux des professeurs de la Faculté dont le candidat est diplômé
- Une attestation de l'organisme ou de l'institution qui s'engage à soutenir financièrement l'étudiant pendant la durée de ses études ou Un Engagement Financier Personnel (légalisé)
- Un extrait de casier judiciaire
- Deux photos 4 x 4
- Un exemplaire de mémoire de Licence
- Les relevés de notes de Licence (authentifiés)
- Les relevés de notes de Master (authentifiés)
- Un exemplaire du mémoire de Master
- Un projet de thèse sur 25 ou 30 pages.
- ✓ **Frais d'étude de dossier : 50.000 F CFA**
- ✓ Après étude des dossiers, les candidats retenus payeront **775 000 F CFA** :

1) **Frais d'inscription** : 100 000 FCFA

2) **Droits Universitaires** : 675 000 FCFA

Ces frais sont payés à la banque, intitulée du compte

**UPAC – FACULTE DE THEOLOGIE PROTESTANTE**

**ECOBANK CAMEROUN SA**

**N° 10029-26011-30830007090-87**

L'**original du reçu de banque** doit être présenté au **Secrétariat du Doyen** de la FTPSR pour enregistrement et une autre copie à la **Direction Financière de l'UPAC** pour la comptabilité.

- ✓ Les dossiers incomplets ne seront pas recevables.

### N.B. : Ces informations sont capitales

3) *Bien vouloir présenter l'original du diplôme lors du dépôt du dossier ;*

4) **Frais-ASTHEOL** : Dès la rentrée, chaque étudiant est tenu de payer ces frais à la caisse de l'UPAC (montant annuel) : **Doctorat = 15 000 F CFA.**